

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-six septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DUMAS, Maire.

Tous les Conseillers étaient présents, à l'exception de :

- Mme CHAMBRION qui a donné pouvoir à Mr DUMAS Sylvain
- Mme MORIN Joëlle qui a donné pouvoir à Mr VADOT André
- Mr MARCAUD Pierre, excusé
- Mr RENAUD-BEZOT Nicolas, excusé
- Mr CUENOT Jérôme, excusé

1. Désignation du secrétaire de séance :

Madame GARNIER Céline est nommée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 août 2014

Madame GARNIER Céline donne lecture du procès verbal de la réunion du 27 août 2014, celui-ci n'appelant aucune observation, il est par conséquent adopté à l'unanimité.

3. Point sur les finances

Madame GARNIER Céline présente la situation financière au 26 septembre 2014 : en section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 305 159,11 € et les recettes à 416 163,65 €. En section d'investissement, les dépenses sont de 272 788,57 € et les recettes s'établissent à 179 140,45 €.

Un acompte de la subvention de la préfecture (DETR) de 23 711 € a été perçu pour les travaux d'accessibilité de la Mairie.

4. Décisions modificatives (2 délibérations)

Madame GARNIER Céline informe les élus qu'il est nécessaire de procéder à deux transferts de crédits :

En section de fonctionnement dépenses :

Crédit à déduire : 3 000 € du compte 022 « dépenses imprévues »

Crédit à ouvrir : 2 000 € au chapitre 11 compte 611 « contrat de prestation de services »

500 € au chapitre 65 compte 6558 « autres contributions obligatoires »

500 € au chapitre 67 compte 6718 « autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion »

En section investissement dépenses :

Crédit à déduire : 2 000 € du compte 020 « dépenses imprévues »

Crédit à ouvrir : 2 000 € au chapitre 21 compte 21318 « autres constructions »

5. Dispositif « voisins vigilants » (délibération)

Monsieur DUMAS rappelle aux élus que l'Adjudant-Chef BRIANT de la Gendarmerie de CHATENOY-LE-ROYAL a présenté le dispositif de participation citoyenne le mercredi 24 septembre en mairie. Ce dispositif appelé communément « voisins vigilants » relève d'une circulaire du ministère de l'intérieur en date du 22 juin 2011.

Ce dispositif consiste en l'installation d'une chaîne de vigilance et de diffusion d'informations de proximité vis-à-vis de tous les habitants améliorant la prévention et facilitant l'échange de renseignements entre la population et les forces de sécurité.

Il permet de lutter contre la délinquance et en premier lieu contre les cambriolages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au dispositif de participation citoyenne « voisins vigilants » et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Des panneaux de signalisation seront installés à l'entrée du village.

Une réunion publique d'information sera organisée mi-novembre pour informer les habitants. Il sera également nécessaire de désigner des référents pour ce dispositif.

6. Personnel : primes et indemnités (délibérations)

La Commission du personnel s'est réunie le 17 septembre dernier afin d'étudier les modalités d'attribution du régime indemnitaire de l'année 2014 pour l'ensemble du personnel. Après présentation et discussion, les élus décident de verser l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) aux agents sur la base du montant de référence annuel, modulé par un coefficient prenant en compte le temps de présence de l'agent ainsi que son mérite.

Une prime d'indemnité d'exercice de missions de préfecture (IEMP) de 1 153 € (globale) sera versée mensuellement à l'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe afin de prendre en compte le niveau de responsabilité de son poste.

7. Extension électrique « rue Roussot » (délibération)

Monsieur DUMAS informe les élus que le SYDESL a effectué un chiffrage concernant le raccordement électrique des parcelles ZC 48 et 49 de Mr VARRAUT Roland. Celles-ci étant destinées à l'urbanisation avec création de deux lots pour de futur permis de construire. Le chiffrage effectué par le SYDESL pour ces travaux en souterrain de 44 Ml s'élève à 4 700 € HT dont 2 820 € HT restant à la charge de la Commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, demande au SYDESL de procéder à cette extension et s'engage à prendre en charge la participation financière précitée

8. Service civique

Monsieur BONU informe qu'une annonce a été transmise à la mission locale pour le recrutement d'un jeune pour le service civique. La Commune est en attente d'un numéro d'agrément des services de l'Etat afin de diffuser l'annonce sur leur site. Le contrat devrait débuter début novembre pour une période de 10 mois.

9. Compte-rendu commission « Ecole-Périscolaire »

Monsieur BONU présente le compte-rendu de la réunion du 22 septembre 2014 :

Classe de maternelle :

32 élèves en maternelle : 10 petits, 13 moyens et 9 grands.

Pendant la pause méridienne, un aménagement pour les maternels a été décidé.

Les petits vont directement à la sieste après le repas et les moyens et grands vont à la salle de motricité pour écouter une histoire. Ce temps de repos est bénéfique pour les enfants, ils sont plus calmes et reposés.

Achats à prévoir : 4 petites chaises

Proposition d'installer une paroi pour séparer les toilettes de maternelle.

Classes élémentaires :

Bonne intégration des nouveaux élèves et bon retour de la part des nouvelles enseignantes. Les deux enseignantes de CM1-CM2 se partagent les matières en fonction de leur temps de présence.

Travaux à prévoir : Réparation du rideau de la classe de CM

Changement de deux néons en classe de CP-CE1-CE2

Temps périscolaire :

Bon retour de la part de Nathalie GALLAND concernant les activités et la transition école-périscolaire.

La fréquentation de l'accueil périscolaire est en augmentation et afin de respecter les taux d'encadrement, il va être demandé à la Direction Départementale de Cohésion Sociale, dans le cadre du PEDT, une modification du taux d'encadrement pour passer de 1 encadrant pour 18 enfants de plus de 6 ans et de 1 encadrant pour 14 enfants de moins de 6 ans. Sachant que cette situation ne devrait se produire qu'un quart d'heure par jour.

Fréquentation accueil périscolaire : 28 le matin (au maximum la dernière demi-heure)

40 le soir (au maximum la première heure)

Cantine : Effectif maximum de 48 enfants. Bon retour concernant l'installation de la cantine dans la salle polyvalente.

Le conseil d'école aura lieu le jeudi 6 novembre à 18 H, salle du Conseil en Mairie.

10. Inscription de voies et chemins au PDIPR (délibération)

Monsieur DUMAS rappelle aux élus que la Commune s'est associée à d'autres communes afin de créer des circuits « balades vertes » sur le territoire. Un parcours a été défini sur la Commune et concerne la Voie Communale 1 (Grande Rue, rue du Chagnolot, rue du Boubouhard) et la rue de la Maladière. Après avoir pris connaissance du tracé de voies concernées, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'inscription de celles-ci au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) et accepte le balisage et la mise en place de panneaux signalétiques sur le circuit proposé.

11. Formation PSC1

Monsieur DUMAS propose aux élus que les agents soient formés aux gestes de premier secours (PSC1). Il s'est rapproché du service « santé-prévention » du GRAND CHALON qui fait intervenir un organisme extérieur pour dispenser cette formation. Deux sessions de 10 personnes seront organisées (une en 2014 et une en 2015). Des élus et des personnes de FARGES pourront également suivre cette formation. Le coût est de 6,5 € par personne pour 8 heures de formation.

12. Site internet de la Commune

Monsieur GRESS fait part aux élus que le nouvel hébergeur « OVH » pour le site Internet de la Commune va être fonctionnel et que le site internet va être mis à jour.

Les contrats de maintenance des deux photocopieurs seront caduques d'ici la fin 2014. La Commune envisage de signer un contrat de maintenance de 5 ans avec Bourgogne Copie pour la location d'un photocopieur pour la Mairie. L'actuel photocopieur de la mairie sera descendu à l'école pour remplacer le photocopieur devenu obsolète, un contrat de maintenance sera également signé pour 5 ans.

Une réunion de la Commission « TIC » est prévue le 15 octobre pour aborder ces 2 sujets.

13. Questions diverses

➤ Compte-rendu du Syndicat des Forêts (SIGFFF):

Le solde de trésorerie se monte à 133 000 €.

Une vente de chênes a été organisée : 127€ le m³. Cette vente a rapporté 58 577 €.

Le Syndicat envisage que soit reversée une somme de 50 000 € aux Communes membres. 4/5 soit 40 000 € pour Fontaines et 1/5 soit 10 000 € pour Farges.

Le Syndicat souhaite créer un circuit pédagogique dans les forêts de Fontaines-Farges afin d'admirer les arbres remarquables (chêne...).

Les inscriptions aux affouages auront lieu du 15 octobre au 15 novembre 2014. La coupe de 3 à 4 stères est gratuite pour les habitants de FARGES.

Une sortie dans les bois avec un agent de l'ONF et les élus de Farges et Fontaines est prévue le 19 octobre. Rendez-vous à 9H00 à la cabane de chasse au Ninglet.

➤ La ligue contre le cancer, Ecoute et Soutien aux enfants hospitalisés et le Don du sang remercient la Commune pour la subvention qu'elle leur a allouée.

➤ Un concert « Chœur de femmes et chœur d'hommes du Conservatoire » va être donné le vendredi 5 juin 2015 à l'église de FARGES, il sera accompagné de harpes et de cors (entrée de 2 à 6 €).

➤ Compte-rendu Conseil de jeunes :

Une soirée karaoké est prévue le samedi 24 janvier.

Les membres du Conseil de Jeunes sont intéressés par une visite de l'Assemblée Nationale pour comprendre son fonctionnement ainsi que le rôle d'un député. Monsieur DUMAS a pris contact avec Mme Cécile UNTERMAIER, députée de notre circonscription pour organiser ce projet. La question des transports et du coût est à étudier.

Les jeunes demandent s'il est possible d'organiser un séjour en Ardèche. Un contact sera pris avec le SIVU pour évoquer cette possibilité.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le **mercredi 5 novembre 2014 à 18h.**

Le Maire

Sylvain DUMAS